

AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES EN HYGIÈNE DU TRAVAIL : NIVEAU 1

29 ET 30 NOVEMBRE 2023



Au Québec comme ailleurs, les organisations font face à des situations qui exigent une approche efficace de résolution des problèmes de santé et de sécurité du travail. Aux prises avec des agents chimiques, biologiques ou physiques qui peuvent nuire à la santé des travailleurs, les professionnels œuvrant dans de nombreux milieux de travail se trouvent parfois démunis lorsqu'ils sont confrontés à ces types de contaminant. Par quel bout commencer ? Quelle approche faut-il privilégier pour véritablement cerner le problème et apporter des solutions efficaces ? Comment lire, interpréter et utiliser avec discernement les articles du Règlement sur la santé et sécurité du travail (RSST) ? Quels outils ai-je à ma disposition ? Avec qui échanger et à qui demander conseil ? Cette formation est une occasion d'obtenir des réponses à ces questions et à vos préoccupations relatives à l'hygiène du travail.



PRÉSENTIEL

Campus de l'Université de Sherbrooke à Longueuil



DURÉE

2 sessions de 7 heures
8h à 17h



FORMATRICE

Isabelle Perreault 



DATE LIMITE D'INSCRIPTION
22 Novembre 2023

OBJECTIFS

À la fin de cette session, vous serez en mesure :

- D'avoir une meilleure compréhension des connaissances relatives aux principaux champs d'intervention de l'hygiène du travail;
- De mieux connaître la démarche et les méthodes que l'hygiéniste du travail utilise lors de l'évaluation de l'exposition des travailleurs et de la maîtrise des risques associés aux principaux agents agresseurs;
- De mieux connaître les nombreux outils mis à votre disposition, ainsi que les organismes et agences qui peuvent vous aider et vous supporter dans vos actions;
- D'être mieux préparé à faire face aux problématiques soulevées par la présence de contaminants chimiques, biologiques et physiques dans le milieu de travail.

CONTENUS

Module 1	L'évaluation de l'exposition; les stratégies et les calculs en fonction des caractéristiques des contaminants et de l'exposition des travailleurs.
Module 2	La maîtrise du risque; établir les priorités, la ventilation locale et générale, principes et normes à respecter, les mesures organisationnelles, les appareils de protection respiratoire et la protection cutanée.
Module 3	Gaz, vapeurs et aérosols; les dossiers préoccupants, amiante, béryllium, silice, moisissures et les sensibilisants respiratoires et cutanés, les valeurs d'exposition admissibles du RSST et les techniques d'échantillonnage.
Module 4	Bruit et contrainte thermique; les calculs d'exposition, les valeurs limites admissibles et les principes de maîtrise de l'exposition des travailleurs.

Inscription



Formation 2 journées

Catégorie	Coût
Membre AQHSST Individuel ou chercheur	600 \$
Membre AQHSST Employeur	680 \$
Membre AQHSST Étudiant	340 \$
Non-membre de l'AQHSST ou public	940 \$